Livre blanc

VERS UN SERVICE NATIONAL CITOYEN

Faire de l'engagement une étape de vie universelle

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos 4

PARTIE 1
SYNTHÈSE STRATÉGIQUE **7**

1.1. Le constat 7
1.2. Notre conviction 8
1.3. Notre proposition centrale 8
1.4. Les bénéfices clés pour la société française 9

PARTIE 2
POURQUOI LA FRANCE A BESOIN D'UN SERVICE NATIONAL CITOYEN D'UNE DURÉE DE 8 MOIS **11**

Défi n°1 : Refonder la cohésion nationale 12
Défi n°2 : Construire la résilience collective 12
Défi n°3 : Atténuer la fracture territoriale et relever les défis de la société française 13
Défi n°4 : Renouveler les générations engagées dans la vie associative 13
Défi n°5 : Accroître les compétences psychosociales de nos concitoyens, un impératif économique et social 14
Défi n°6 : Faire de la santé mentale des jeunes, une urgence nationale 15
Défi n°7 : Permettre aux jeunes Français une orientation plus éclairée en vue d'une meilleure insertion dans la vie active 16

PARTIE 3
LA PROPOSITION **17**

Introduction : la proposition en 10 points clés 17
3.1. Le parcours d'un jeune 18
3.2. Une vie en équipe 19
3.3. Un parcours de service structuré et formateur 20
3.4. Les missions 21
3.5. Le socle commun de formation pour une génération résiliente 21
3.6. La reconnaissance des compétences 22
3.7. Une gouvernance articulée entre État et territoires 23

PARTIE 4
L'INCITATION FORTE : LA CLÉ POLITIQUE **25**

4.1. Pourquoi l'obligation divise 25
4.2. Les limites des politiques incitatives actuelles 26
4.3. L'incitation forte et organisée aux moments clés comme compromis fécond : l'engagement quasi-universel sans contrainte 27
4.4. Le parallèle avec l'apprentissage 27

PARTIE 5
IMPACTS ATTENDUS **29**

5.1. Pour les jeunes, un grand pas vers l'autonomie citoyenne 29
5.2. Pour la société, une cohésion restaurée 30
5.3. Pour l'action publique, un investissement social 30

PARTIE 6
CONDITIONS DE RÉUSSITE **33**

6.1. Un budget maîtrisé 33
6.2. La qualité des missions 33
6.3. La non-substitution à l'emploi 33
6.4. La qualité de l'encadrement et de la formation 34
6.5. La réalité de la mixité sociale 34
6.6. La rigueur du pilotage et de l'évaluation 34

PARTIE 7
UNE OPPORTUNITÉ POLITIQUE À SAISIR **35**

7.1. Pourquoi le moment présidentiel est décisif 35
7.2. Un renouvellement du débat public 36

CONCLUSION
FAIRE DE L'ENGAGEMENT UN BIEN COMMUN **37**

AVANT-PROPOS

Ce livre blanc propose une vision de l'engagement de la jeunesse dans la société française en 2030. Cette vision est fondée sur l'expérience de 30 ans acquise par Unis-Cité. Depuis sa création en 1995, Unis-Cité a accompagné 80 000 jeunes vers des missions porteuses de sens, pour eux et pour la société française : dans le soin, la solidarité, la transition écologique, la culture. Cet accompagnement a bénéficié du soutien des pouvoirs publics, des acteurs associatifs, de la société civile et des citoyens. C'est à eux tous que ce livre blanc s'adresse, car notre conviction est que leur soutien doit maintenant se porter vers un projet d'une ambition encore accrue, pour prendre en compte l'ampleur des défis auxquels notre société fait face.

CE LIVRE BLANC S'ADRESSE :

- **Aux décideurs publics et politiques**

Dès sa création en 1995, ce qui ne s'appelait pas encore le Service Civique, mais était déjà porté par Unis-Cité, a suscité l'intérêt des décideurs, du fait de son potentiel de transformation de la société et d'engagement de la jeunesse pour des causes d'intérêt général. Ce soutien a été institutionnalisé avec la création, en 2010, de l'Agence nationale du Service Civique et la mise à disposition de fonds publics pour le Service Civique. Le nombre d'entrées en mission de Service Civique par an n'a alors cessé de croître, passant de 12 000 en 2011 à 88 000 en 2021. Pour des motifs budgétaires, ce nombre a été réduit à 72 000 en 2025, avant de retrouver son niveau de 2021 dans la loi de finances pour 2026. À l'heure où il est menacé par la diminution de ses soutiens publics, le Service Civique doit être défendu comme un investissement particulièrement rentable pour la société et la jeunesse et proposé à un plus grand nombre de jeunes. Cette défense doit prendre sa place dans le débat ouvert par les prochaines échéances électorales.

- **Aux acteurs associatifs et aux collectivités territoriales**

Selon les années, entre 80 % et 90 % des missions de Service Civique sont effectuées dans des associations ou des collectivités. Association loi de 1901, Unis-Cité accueille des jeunes en Service Civique en les faisant participer à des missions qu'elle organise, mais elle joue aussi le rôle d'intermédiaire entre les jeunes et d'autres associations ou des collectivités. Parmi les objectifs de ce livre blanc : une présentation synthétique des opportunités du Service Civique pour les associations et les collectivités susceptibles d'accueillir des jeunes, mais également la défense auprès d'elles d'un modèle plus ambitieux, consistant à donner à chaque jeune de France l'opportunité de s'engager pendant une année. Ce modèle ne prendra pas corps sans le soutien de celles et ceux qui accueillent aujourd'hui et accueilleront demain les jeunes en Service Civique.

- **Aux partenaires sociaux et aux think tanks**

Le Service Civique est le premier vecteur d'engagement des 16-25 ans (jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap) en France. Dans le discours public, la jeunesse est le plus souvent présentée comme une victime : de la dette financière et écologique, de la polarisation et de l'embrasement du monde. Mais nos 30 ans d'expérience indiquent qu'elle est aussi et surtout une ressource formidable pour relever ces défis. Le Service Civique concrétise le désir d'engagement des jeunes et le cultive avant qu'il ne se poursuive dans le monde associatif, dans le monde du travail, dans la cité. À l'aube d'échéances électorales majeures, ce livre blanc entend inscrire l'universalisation du Service Civique dans le débat public.

- **Aux citoyens**

Jeunes, parents, grands-parents, citoyens concernés par l'avenir de la société française, par le rôle qu'y jouera la jeunesse et par la cohésion nationale : ce livre blanc porte à votre connaissance des faits, une vision et une proposition pour que la jeunesse ne soit plus considérée comme un problème, mais soit demain reconnue comme une solution à nos nombreux défis.

BONNE LECTURE !

POURQUOI MAINTENANT ?

L'automne 2026 est à la croisée d'une accumulation de crises et d'une opportunité de les résoudre. Au moment où ces lignes sont écrites, les manifestations et violences observées depuis le 17 octobre 2026 font l'objet d'interprétations multiples, parfois contradictoires. Une chose est certaine : proposer à tous les jeunes d'avoir accès à une expérience au service de l'intérêt général, comparable à celle du Service civique (ou à d'autres formes d'engagements) serait une façon de leur offrir la possibilité de participer à la construction de leur avenir et au développement de solidarités. C'est une façon concrète de leur donner une place active dans la société et d'acquérir des compétences sociales qu'ils mettront à profit dans leur vie professionnelle notamment.

Les crises sont multiples et durables, avec en toile de fond, une polarisation qui touche l'ensemble des sociétés civiles du monde et la société française à un degré élevé. Cette polarisation se traduit par une fragilité politique que nos institutions n'évitent plus. Sur cette base, s'engage un débat public à la profondeur insuffisante pour traiter les défis qui nous font face, au premier rang desquels la transition écologique, la crise des finances publiques et le défi démographique. Et ce alors que l'Europe, et la France avec elle, sont menacées d'un déclassement technologique, industriel et agricole inédit.

Pour répondre à ces défis, la société française se trouve à un moment de prise de conscience et de décision collectives. Les élections municipales ont ouvert une année d'échéances électorales majeures : sénatoriales de septembre, présidentielle d'avril-mai 2027, probables législatives de juin suivant. Après dix ans de gouvernement du bloc central, le recours à des plateformes radicales séduit une part croissante de la société française, en phase avec une tendance globale.

Devant l'accumulation sans précédent de crises, le débat politique suscité par ces échéances doit porter sur des solutions nouvelles, novatrices, positives et non-stigmatisantes. Il doit porter sur les leviers à actionner pour unir la société française vers la résolution de ses problèmes communs. Nous croyons que l'engagement de la jeunesse est l'une des principales clés pour que la société française relève ce défi.

Or, avant les événements du 17 octobre et le mouvement des lycéens, les jeunes étaient quasi-absents du discours politique. On en parle pour déplorer la situation climatique et démographique qu'ils héritent, pour alerter sur leur santé mentale, ou alors pour leur proposer des contrats précaires.

Face à l'insuffisance de leur place dans le débat public, Unis-Cité veut aujourd'hui mettre à profit le modèle qu'elle a développé au sein du système français de Service Civique : un modèle fondé sur la mixité, le collectif et le don de soi, dont les effets sur la confiance en soi, la maturation du projet de vie et l'engagement continu sont documentés. Le Service National Citoyen est un investissement au service du bien commun : il transforme l'engagement des jeunes en un levier de fraternité, de résilience collective et de cohésion pour l'ensemble de la société française.



PARTIE 1
SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

>>> Ce qu'il faut retenir en 5 minutes

1.1. LE CONSTAT

La société française est fragmentée : comme la plupart des pays occidentaux, elle est en proie à la polarisation des débats, accélérée chaque jour par les réseaux sociaux. Le sentiment d'inégalité ne cesse de croître : aux fractures sociales s'ajoutent des fractures territoriales et culturelles. La défiance est attisée par la perception d'une insécurité croissante, qui ajoute aux crispations identitaires.

Étude opinionway 2026

> 81 % des Français sont favorables à une année d'engagement ;

> 78 % des 16-24 ans y sont favorables.

La jeunesse française ne fait pas exception à cette fragmentation. Si elle n'a jamais été monolithique, aucune idéologie ne domine plus parmi elle. Différentes options de pensée – plus ou moins radicales – la séduisent, sans qu'un élan commun n'oriente son énergie.

Pour autant, la jeunesse est désireuse d'engagement. Sa part dans les associations bénévoles est en croissance, même si ses modes d'engagement sont de plus en plus ponctuels et informels.

Nous croyons qu'il est temps d'offrir à l'ensemble de la jeunesse française l'opportunité de s'engager pour l'intérêt général et le bien commun, dans le respect de sa diversité. **C'est pourquoi ce livre blanc formule une proposition : offrir à chaque jeune qui le souhaite l'opportunité, financée par les pouvoirs publics, de réaliser 8 mois de Service National Citoyen au bénéfice de la collectivité.**

Dans ce contexte, notre proposition distingue clairement deux niveaux : le Service National Citoyen constitue le cadre commun et fédérateur de l'engagement ; le Service Civique, fort de l'expérience accumulée depuis sa création, en constitue la principale composante civile, enrichie et appelée à changer d'échelle.

À l'heure où les politiques publiques peinent à identifier les leviers efficaces pour répondre aux crises qui s'accumulent, cette proposition simple ouvre la voie d'un investissement social transformateur, à fort rendement social et économique.

1.2. NOTRE CONVICTION

La France ne refera pas le service national qu'elle a connu pendant des siècles. Des impératifs militaires, économiques et sociétaux s'y opposent. Mais elle peut instituer une nouvelle étape de vie, favorisant et marquant le passage à l'âge adulte, pour solidifier l'autonomie, la confiance en soi et l'engagement d'une génération.

Les 8 mois de Service National Citoyen que nous proposons visent précisément à jouer ce rôle. Cette période se veut un levier éducatif, social et démocratique pour accompagner les jeunes dans leur désir d'autonomie et d'engagement. Elle permet d'atteindre l'équilibre entre accès à l'autonomie et action au bénéfice de l'intérêt général.

Cette étape de vie n'a pas à être inventée de toutes pièces. Le Service Civique est à la fois le précédent historique de notre proposition, la preuve d'efficacité sur laquelle elle s'appuie et le socle institutionnel du projet : porté dès 1995 par l'expérience pionnière d'Unis-Cité, institutionnalisé en 2010, il a démontré qu'un engagement volontaire, indemnisé et encadré transforme durablement les jeunes comme les territoires, et il dispose aujourd'hui d'un réseau de structures d'accueil et d'outils éprouvés.

1.3. NOTRE PROPOSITION CENTRALE

Nous adressons aux décideurs publics et aux forces politiques, notamment dans la perspective de l'élection présidentielle, une proposition claire : **offrir à chaque jeune, entre 16 et 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, la possibilité de s'engager pendant 8 mois au service de la collectivité, le plus souvent en équipe, en bénéficiant d'une indemnité financée par les pouvoirs publics.** Cet engagement pourrait intervenir de façon privilégiée à trois moments clés de leur parcours : dès le décrochage scolaire, en année de pause entre le bac et le début des études supérieures, et en année de pause entre la licence et le master. Les structures d'accueil (associations, collectivités) bénéficieraient en outre d'un soutien public pour la formation et l'encadrement des jeunes qu'elles accueilleront. **Ce Service National Citoyen, volontaire mais à visée universelle, indemnisé et encadré, serait exercé dans des missions principalement civiles, mais pourrait intégrer une forme militaire.**

Notre proposition ne consiste pas à créer un nouveau dispositif qui se substituerait aux formes de volontariat existantes, mais à les renforcer, les développer et les fédérer autour d'une ambition nationale commune : rendre une période de 8 mois d'engagement au service de l'intérêt général et du bien commun, accessible à tous les jeunes, et reconnue par la société comme structurante de l'éducation de tous. Le Service National Citoyen est ainsi un cadre commun fédérant des statuts distincts, dont le Service Civique, qui en constitue la composante civile principale.

Pour piloter le dispositif, nous proposons une gouvernance regroupant l'État, les collectivités et le monde associatif. Le déploiement opérationnel et le suivi des 8 mois de service seraient assurés par une Haute autorité dont l'instance délibérante serait représentative de ce pilotage mixte. Le changement d'échelle ne peut cependant se faire qu'avec un encadrement renforcé, un contrôle exigeant des structures d'accueil et des missions, et une garantie stricte de non-substitution à l'emploi. Parce que le Service National Citoyen fédère des statuts distincts, des actions collectives, des formations communes et des temps de brassage seront organisés afin que tous les jeunes engagés partagent une expérience citoyenne commune, quel que soit leur cadre d'engagement.

1.4. LES BÉNÉFICES CLÉS POUR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Étude opinionway 2026

> 92 % des Français connaissent le Service Civique.

> 90 % le jugent positif.

> 88 % estiment qu'il est trop peu développé.

NOTRE PROPOSITION VISE TROIS BÉNÉFICES-CLÉS EN VUE :

- **L'accès plus rapide des jeunes vivant sur le territoire français à l'autonomie.**
  Les effets constatés du Service Civique sur la santé mentale, l'orientation scolaire et l'insertion professionnelle doivent être mis au bénéfice du plus grand nombre, grâce à une incitation forte aux moments clés du parcours.

- **Le renforcement des liens dans la société française.**
  En favorisant l'engagement des plus jeunes comme première étape d'une vie engagée, en rendant des services concrets au bénéfice des plus fragiles et de la protection des Français, les 8 mois de Service National Citoyen que nous proposons renforcent la cohésion sociale et la résilience de la Nation face aux crises qui se conjuguent.

- **Des modalités renouvelées pour l'action publique.**
  Malgré des demandes croissantes d'intervention, l'action publique en France est confrontée à des difficultés majeures : non seulement budgétaires, mais aussi techniques et sociétales. Ses objectifs de service public et de cohésion nationale peuvent être relayés par des acteurs de différentes natures – collectivités, structures associatives – plus à même de réaliser le « dernier kilomètre » et d'atteindre les citoyens dans leur diversité. C'est à ce fonctionnement complémentaire entre État, collectivités et société civile que notre proposition vient donner corps.





PARTIE 2

POURQUOI LA FRANCE A BESOIN D'UN SERVICE NATIONAL CITOYEN D'UNE DURÉE DE 8 MOIS

La France se trouve devant au moins sept défis majeurs, pour lesquels l'instauration de 8 mois de Service National Citoyen constituerait une solution à fort impact. Ce Service National Citoyen n'est pas conçu comme un dispositif supplémentaire venant remplacer l'existant : il forme un cadre national commun capable de fédérer plusieurs statuts d'engagement, au premier rang desquels le Service Civique, qui en constitue le socle civil principal. Notre proposition ne reposant pas sur l'obligation, elle n'implique pas que toute une classe d'âge réalise 8 mois de service. Pour autant, les solutions apportées aux sept problèmes identifiés ici seront d'autant plus efficaces que davantage de jeunes pourront s'engager, bénéficiant ainsi de cette opportunité et qu'ils partageront, au-delà de la diversité de leurs statuts, des temps communs de formation, d'action collective et de brassage.

Pour chacun des sept défis identifiés, nous raisonnons en termes de besoins de la société : « quels sont les besoins de la France aujourd'hui qu'un Service National Citoyen de 8 mois pourrait satisfaire de manière efficace ? ». Chaque défi est envisagé dans la même logique : « d'où partons-nous ? En quoi les réponses actuelles atteignent-elles leurs limites ? Quel serait l'apport spécifique de 8 mois de service ? ».

Étude opinionway 2026

> 91 % estiment que les jeunes ont du mal à se projeter dans l'avenir.

> 89 % qu'ils manquent de repères.

DÉFI N°1 : REFONDER LA COHÉSION NATIONALE

La recrudescence des crises agit comme un dissolvant du lien social. Les enquêtes sur les « fractures françaises »[1] font ressortir depuis 2022 une forte hausse de la défiance (+5 points) et une nette baisse de la foi en l'avenir (-17 points depuis 2017). Faute de projet collectif, la Nation perd son liant.

La psychologie sociale, depuis les travaux de Kurt Lewin et Morton Deutsch, montre que l'identité collective se forge par la coopération pour atteindre un but commun. Dans cette veine, les études menées par Jonathan Haidt[2] ont montré que les valeurs qui fondent l'identité des individus se forgent par des pratiques incarnées, bien davantage que par des raisonnements abstraits. Recréer du lien suppose de définir un projet commun – et celui-ci naît de coopérations vécues.

L'expérience du Service Civique confirme ces analyses théoriques et fournit le socle solide et ancré dans la réalité sur lequel peut se construire le Service National Citoyen. Les données Unis-Cité[3] indiquent un renforcement du lien d'appartenance à la communauté nationale après un Service Civique, de + 10 points. Cette communauté nationale, expérimentée comme un espace de solidarité et d'action pour le bien commun, n'est pas excluante, mais vécue par les jeunes comme inclusive. Ces résultats font du Service Civique non seulement une composante du futur cadre commun, mais constituent aussi la preuve d'efficacité nécessaire pour justifier son changement d'échelle.

L'ouverture du Service National Citoyen à toute une classe d'âge permettrait de souder les jeunes Français, quels que soient leurs milieux, leurs territoires ou le statut dans lequel ils effectuent leur engagement, autour d'actions d'intérêt général et du service du bien commun. Des actions collectives et des temps réguliers de brassage entre jeunes engagés dans des dispositifs différents garantiraient ainsi une expérience citoyenne commune sans imposer l'uniformité des parcours. Elle participerait à la fois à recréer du lien social et à redéfinir le projet national autour d'expériences concrètes. Face aux ferments de division qui travaillent le corps social, il est clair que la France ne peut se passer d'une telle solution.

1. IPSOS/BVA pour le CEVIPOF, octobre 2025.
2. Kurt Lewin, Morton Deutsch et Jonathan Haidt sont des psychologues américains considérés comme les fondateurs de la psychologie sociale.
3. Les impacts du Service Civique sur la participation démocratique des jeunes, enquête 2023.

Étude opinionway 2026

> 92 % pensent qu'une année d'engagement permet d'apprendre à travailler en équipe et de découvrir d'autres réalités sociales.

DÉFI N°2 : CONSTRUIRE LA RÉSILIENCE COLLECTIVE

La société française est tendue par une accumulation de crises d'origines diverses : géopolitiques – avec des effets croissants sur notre solidité économique –, climatiques (réchauffement, catastrophes naturelles), sanitaires, et plus largement sociales, avec une polarisation de plus en plus nette du débat politique et une fragmentation du tissu social.

Les menaces géopolitiques se faisant croissantes à l'échelle mondiale, il devient nécessaire de se préparer à faire face, sans catastrophisme, à un choc majeur pour la Nation française, sur le territoire national ou en dehors. Il s'agit, pour reprendre les mots de l'ancien chef d'état-major des armées Thierry Burkhard, de « gagner la guerre avant la guerre » en préparant la population civile. La Revue nationale stratégique publiée en juillet 2025 souligne explicitement que la résilience des populations civiles constitue désormais un enjeu de défense nationale à part entière, au même titre que la dissuasion ou l'outil militaire.

Mais les menaces ne sont pas seulement géopolitiques. En cas d'événements climatiques extrêmes, dont la survenue est amenée à s'accroître, il est vital que la population soit formée aux bons réflexes ainsi que nous avons pu le constater avec les mégas incendies de l'été 2026 en Gironde. En cas de crise sanitaire, il est également crucial que la population s'organise rapidement : protection de soi et des autres, entraide de proximité, mobilisation auprès des structures locales. Une génération de jeunes formée à l'engagement serait un relais précieux pour diffuser ces réflexes.

Alors que le Service National Universel n'a pas atteint ses objectifs, et sans consensus sur le retour d'un service militaire obligatoire, la formation à cet esprit de défense gagne à passer par une formation de la jeunesse à dominante civile. **Ainsi, nous**

proposons un Service National Citoyen de 8 mois, qui comprendrait un socle commun de 10 jours, associant 6 jours de formation citoyenne et à la résilience et 4 jours d'action collective et de brassage, ainsi que des missions de sécurité civile.

Étude opinionway 2026

> 85 % pensent qu'une mobilisation des jeunes renforcerait la solidarité entre citoyens.

DÉFI N°3 : ATTÉNUER LA FRACTURE TERRITORIALE ET RELEVER LES DÉFIS DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

La France connaît une pénurie de professionnels du soin qui touche en particulier les territoires ruraux, confrontés à un déséquilibre croissant de leur démographie. Cette pénurie va s'aggraver avec le temps. D'ici 2030, le nombre de personnes âgées dépendantes va augmenter : il y aurait 21 millions de seniors de 60 ans ou plus en France, dont 3 millions en perte d'autonomie, et 4 millions en 2050[4].

Dans ce seul domaine, le Service Civique apporte d'ores et déjà une aide majeure avec Solidarité Seniors, qui mobilise 6 000 jeunes par an pour lutter contre l'isolement des personnes âgées. L'alignement du système de formation sur les nouveaux besoins et l'investissement public qu'exigerait une augmentation de l'attractivité des métiers du soin laissent supposer que les pénuries vont perdurer, d'où l'importance pour la Nation d'avoir recours au désir d'engagement des jeunes.

Des pénuries de professionnels vont également s'aggraver dans les domaines qui concernent les grandes transitions auxquelles est confrontée l'économie française, comme la transition écologique et numérique[5]. Ainsi le Service Civique Écologique lancé en 2024 sous l'impulsion de l'ADEME est une piste intéressante à approfondir en partenariat avec les grands acteurs du secteur, sur le modèle de ce qui a été fait pour le SC2S (Service Civique Solidarité Seniors).

Plus largement, un Service National Citoyen de 8 mois généralisé dans ces secteurs permettrait de réaliser davantage de ces missions essentielles à la société française et dans de meilleures conditions. Cette montée en puissance n'est soutenable qu'à la condition de renforcer l'encadrement des jeunes qui s'engageront, de contrôler les structures qui les accueilleront et la qualité des missions qui leur seront confiées, et de garantir strictement leur non-substitution à l'emploi. Le Service National Citoyen ne se substituerait ainsi ni au travail salarié ni à celui des associations : il en serait complémentaire, puisqu'il serait dirigé vers des secteurs en forte pénurie.

Étude opinionway 2026

> 88 % jugent essentielle ou importante la capacité à agir collectivement face aux crises.

DÉFI N°4 : RENOUVELER LES GÉNÉRATIONS ENGAGÉES DANS LA VIE ASSOCIATIVE

L'engagement social des jeunes vivant sur le territoire français est d'autant plus crucial depuis le COVID face à l'apparition d'un phénomène inédit : la fragilisation de l'engagement associatif chez les Français et chez les plus âgés en particulier. Selon le dernier baromètre de l'IFOP pour France Bénévolat (mars 2025), l'engagement bénévole associatif a nettement chuté entre 2019 et 2025, passant de 24 % à 21 %, soit une baisse de plus de 12 points. Ce recul de l'engagement concerne en particulier les plus âgés :

- Chez les 50-64 ans, il passe de 26 % en 2010 à 18 % en 2023 selon l'Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire (INJEP) soit une baisse de plus d'un tiers ;

4. Étude de la DREES, décembre 2020.
5. Voir France Stratégie-DARES, « Métiers 2030 », février 2022.

- Chez les plus de 64 ans, la baisse est encore plus nette : leur niveau d'engagement passe de 38 % en 2010 à 24 % en 2023 soit une baisse de près de 30 points.

Or les personnes âgées constituent l'armature des associations en France. Ce désengagement brutal et significatif présente donc un danger fort pour le monde associatif français.

Pour autant, la recrudescence de l'engagement des plus jeunes constitue une source d'optimisme certaine. Les études de l'INJEP ont ainsi montré que la proportion des 15-35 ans engagés bénévolement dans des associations est passée de 16 % en 2010 à 23 % en 2023, soit une hausse de plus de 7 points. Cet engagement reste plus fort chez les jeunes issus de milieux favorisés que chez les jeunes de milieux défavorisés.

Ce défi générationnel implique, là encore, des solutions à plusieurs niveaux. L'engagement associatif peut être favorisé dans le système scolaire, comme il l'est dans de nombreux pays européens. Mais des solutions comme le Service National Citoyen peuvent accompagner et amplifier la dynamique actuelle, et pallier le désengagement des plus âgés. Ainsi, après un Service Civique chez Unis-Cité, les jeunes expriment à plus de 70 % un désir d'engagement bénévole, dans une proportion bien plus large que l'engagement effectif mesuré chez les 15-35 ans, et dans de nombreux pays européens[6]. En Allemagne, 66 % des 14-29 ans non engagés se disent prêts à s'engager (Freiwilligensurvey 2024).

Cet élan doit particulièrement être accompagné chez les jeunes de milieux défavorisés. **La création d'un Service National Citoyen de 8 mois, ouvert à tous et donnant droit à indemnisation, permettrait de lever certains obstacles de nature financière, psychologique ou sociale à l'engagement chez les jeunes plus fragiles socialement.**

6. INJEP, « La reconnaissance institutionnelle des engagements des élèves du secondaire », octobre 2025.

DÉFI N°5 : ACCROÎTRE LES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES DE NOS CONCITOYENS, UN IMPÉRATIF ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Dans un monde en adaptation constante, les compétences comportementales occupent une place de plus en plus déterminante pour la vie sociale, économique, politique et personnelle. Or la France se situe en queue du peloton de l'OCDE pour le niveau de ces compétences[7].

En outre, en termes de psychologie, la chercheuse américaine Carol Dweck analyse dans ces travaux deux types : celle des individus qui jugent que leur action individuelle a un impact sur le monde (elle parle de « locus de contrôle interne ») et celle dans laquelle l'agent considère que les événements extérieurs déterminent l'état du monde dans lequel il vit (« locus de contrôle externe »). En exploitant les données de l'OCDE, les économistes français Yann Algan et Élise Huillery ont montré que « les élèves français ont un indice de locus de contrôle interne plus bas que le reste de l'OCDE ». Autrement dit, ils ont plus tendance à considérer que leur action n'a pas d'impact significatif sur le monde. Les conséquences psychologiques sont nettes : anxiété plus forte, sentiment d'identification au collectif plus faible que dans le reste de l'OCDE. Y. Algan et É. Huillery alertent sur la prégnance plus forte de ce phénomène chez les élèves de milieux plus défavorisés[8].

En plus de ses conséquences psychologiques, ce phénomène entraîne des performances économiques et sociales plus faibles : la durée de chômage des individus ayant un locus de contrôle interne est moindre que celle des individus à locus de contrôle externe. Plus largement, un état d'esprit fixiste fait obstacle à des engagements familiaux, associatifs et politiques.

Ce problème appelle des solutions diverses dans notre pays, notamment au niveau des pratiques éducatives et de la culture managériale. Mais devant l'ampleur du phénomène, toutes les solutions qui fonctionnent doivent être employées. Or les données Unis-Cité indiquent un fort renforcement des compétences psychosociales des jeunes à l'issue de leur Service Civique. Ainsi,

7. « Les représentations des besoins en compétences non techniques pour le futur de 30 responsables d'entreprise », Cnam, sept. 2022.
8. Économie du savoir-être, Presses de Sciences Po, 2022.

71 % d'entre eux affirment avoir développé des capacités de coopération. Plus de 80 % font état d'un effet positif sur leurs qualités humaines. Et l'effet positif sur l'optimisme des jeunes a déjà été mentionné. **Bref : le Service Civique développe la capacité des jeunes à sortir de l'isolement pour interagir avec d'autres et avoir un impact. Il fait partie des solutions dont la société française a besoin pour rattraper son retard en matière de compétences psychosociales.**

Étude opinionway 2026

> 88 % considèrent que les jeunes ont du mal à trouver leur place dans le collectif.

DÉFI N°6 : FAIRE DE LA SANTÉ MENTALE DES JEUNES, UNE URGENCE NATIONALE

Le constat est maintenant connu : les marqueurs dépressifs s'accumulent chez les 15-29 ans et la santé mentale des jeunes se dégrade depuis plusieurs années[9]. Elle a subi une nette détérioration entre 2018 et 2022, la crise du COVID ayant accéléré des tendances de fond[10]. Selon l'étude Mutualité française/Institut Montaigne/Terram sur la santé mentale des jeunes (septembre 2025) :

- 72 % des 15-29 ans font état de troubles du sommeil ;
- 63 % de manque d'intérêt pour leurs activités ;
- 63 % d'une faible estime de soi ;
- 61 % d'un sentiment de tristesse.

Chez les 11-24 ans, les signes de détresse psychologique de type anxio-dépressif modéré à sévère augmentent en proportion de la solitude, du temps passé sur les écrans et des difficultés financières du foyer ressenties par les jeunes (étude Mentalo/Inserm/Université Paris-Cité, octobre 2025). Les troubles de santé mentale ont ainsi une prévalence plus forte chez les jeunes que dans le reste de la population[11].

Les solutions apportées aujourd'hui conjuguent :

- **La prise en charge médicale :** entre 2019 et 2023, le nombre de jeunes ayant bénéficié d'un remboursement de psychotrope a augmenté de 18 %.
- **La prévention :** depuis 2022, le dispositif Mon soutien psy offre un entretien préalable avec un psychologue agréé puis, le cas échéant, 12 consultations remboursées.

CES SOLUTIONS ONT TOUTEFOIS LEURS LIMITES :
Le secteur de la psychiatrie en France connaît des difficultés profondes et notamment une pénurie de professionnels : 15 % des postes d'internes sont ainsi restés vacants en 2025.

Les dispositifs de prévention sont encore limités : Mon soutien psy n'a bénéficié qu'à 586 000 patients alors qu'un Français sur six connaît des épisodes dépressifs au cours d'une année[12].

Avant tout, les chercheurs s'accordent sur le constat que la santé mentale passe par la réintégration à une vie sociale normale[13]. Il importe donc surtout de recréer du lien.

L'instauration d'un service à vocation universelle d'une durée de 8 mois remplirait précisément cette fonction de développement du lien social pour les 16-25/30 ans : lien entre les jeunes, lien avec les encadrants, lien avec les personnes bénéficiaires de leur engagement. Les études menées sur les cohortes de jeunes accompagnés par Unis-Cité le montrent : le Service Civique engendre un effet positif sur l'optimisme à l'égard de l'avenir (+7 points) et sur la satisfaction à l'égard de la place du jeune dans la société (+9 points). Un Service National Citoyen étendant les méthodes du Service Civique à l'ensemble d'une classe d'âge permettrait de généraliser cet effet positif.

Étude opinionway 2026

> 89 % estiment que les jeunes ont du mal à comprendre le monde du travail ;
> 91 % voient un bénéfice d'orientation.

9. « La santé mentale des jeunes s'est dégradée depuis plusieurs années », Maria Melchior, Collège de France, 2025.
10. « La santé mentale et le bien-être des collégiens et lycéens en France hexagonale - Résultats de l'enquête EnCLASS 2022 », Santé Publique France, avril 2024.
11. « Santé mentale : un état des lieux au regard de la situation financière, de l'orientation sexuelle et des discriminations subies », DREES, juin 2025.
12. Baromètre Santé Publique France 2024.
13. Haut-commissariat au Plan, « La prise en charge des troubles psychiques et psychologiques : un enjeu majeur pour notre société », 15 juillet 2024, p. 10.

DÉFI N°7 : PERMETTRE AUX JEUNES FRANÇAIS UNE ORIENTATION PLUS ÉCLAIRÉE EN VUE D'UNE MEILLEURE INSERTION DANS LA VIE ACTIVE

La part des jeunes de 15 à 29 ans qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEETs) est en France de 12,3 %, contre 11,2 % dans le reste de l'Union européenne. Cette situation s'explique en partie par l'échec relatif du système français d'orientation. Selon une étude de juin 2025 réalisée par OpinionWay, 56 % des 18-24 ans disent regretter leur choix d'orientation, qu'ils attribuent essentiellement à un manque d'information. Outre des frustrations, cette situation représente un coût économique important :

- Selon une étude du Cercle des économistes, l'inclusion des NEETs sur le marché du travail permettrait à la France de gagner jusqu'à 0,4 % de PIB[14].
- Une analyse de la Direction générale du Trésor évalue à 3 à 4 milliards d'€ le coût annuel des erreurs d'orientation dans le supérieur en termes d'années d'étude qui auraient pu être évitées[15].

Malgré le renforcement de dispositifs publics comme le programme Avenir(s) de l'ONISEP ou le dispositif PARÉo (Passeport pour réussir et s'orienter) dans certaines universités, la France connaît un déficit d'orientation suffisamment fort pour susciter, régulièrement, des propositions de réforme du système scolaire, allant de l'instauration d'une année de propédeutique au retour du lycée professionnel en quatre ans.

Dans le cadre de ces solutions, l'instauration d'un Service National Citoyen à vocation universelle prend toute sa place. En 2023, selon l'Agence du Service Civique, deux tiers des 16-25 ans ont indiqué souhaiter réaliser une année de césure notamment pour préparer leur orientation.

De fait, les données Unis-Cité indiquent qu'un Service Civique de plus de 6 mois a un effet positif sur l'orientation :

- 75 % des jeunes accompagnés considèrent que l'expérience leur a servi de tremplin professionnel, 89 % qu'elle les a aidés à identifier et valoriser leurs compétences.
- Un jeune NEET entrant en Service Civique chez Unis-Cité a trois chances sur quatre d'être en emploi ou en formation six mois après la fin de son expérience.

Ces effets positifs du Service Civique sur l'orientation des jeunes doivent être rendus possibles à l'échelle d'une classe d'âge. C'est pourquoi nous proposons un service de 8 mois ouvert à tous, comprenant un volet fort d'accompagnement au projet professionnel, comme le propose d'ores et déjà Unis-Cité. **L'objectif est clair : permettre à chaque jeune engagé dans un Service National Citoyen de réaliser une pause dans son parcours, de prendre mieux conscience de ses compétences et de ses aspirations, pour identifier une voie qui l'épanouisse, dans son existence professionnelle citoyenne et personnelle.**



14. Nathalie Chusseau et Jean-Hervé Lorenzi, « Réussir l'inclusion économique des NEETs », 6 décembre 2021.
15. « Les enjeux économiques de l'orientation scolaire et universitaire », Trésor-Éco, n° 344, juin 2024.

PARTIE 3
LA PROPOSITION

INTRODUCTION : LA PROPOSITION EN 10 POINTS CLÉS

1. **8 mois** de Service National Citoyen, à raison d'**environ 30 h/semaine** (année de « césure »).

2. Pour tous les jeunes entre **16 et 25 ans** (30 ans pour les jeunes en situation de handicap).

3. **Volontaire, mais à visée universelle,** grâce à une **très forte incitation à trois moments clés** des parcours :

a. *Dès le décrochage scolaire* pour les mineurs décrochant de leur formation initiale avant le baccalauréat (orientation systématique vers le SNC dès les premiers signes de décrochage).

b. *En année de pause entre le bac et le début des études supérieures* (via la mise en place d'un avantage visible et systématique dans Parcoursup).

c. *En année de pause entre la Licence et le Master* (via la mise en place d'un avantage visible et systématique dans les processus d'admission en Master).

4. **Indemnisé et encadré**, grâce à un financement socle d'**État** adapté, et la mobilisation des **collectivités** territoriales et des **entreprises**.

5. **S'appuyant sur les dispositifs proches existants** et ayant fait leurs preuves (*Service Civique principalement, mais aussi le nouveau service national volontaire et les volontariats internationaux [VSI et CES]*), dispositifs **montés en charge après remodelage** pour intégrer les mêmes **3 fondamentaux** :

a. **Un parcours commun de formation citoyenne et à la résilience** (dont 2 fois 2 jours d'actions citoyennes collectives brassant les jeunes tous corps confondus, et 6 journées de fondamentaux, dont la mise en œuvre peut être spécifique au corps d'affectation).

b. **L'expérience de mixité sociale et de l'action en équipe,** grâce aux journées d'action collective, à une incitation à la constitution d'équipes d'actions (missions collectives) et au recrutement dans la diversité (moins coûteux en argent et logistique que 1 ou 2 semaines d'internat).

c. **Une mission d'intérêt général :** intégrée à tous les dispositifs labellisés SNC.

6. Avec UN objectif clair : **reconstruire la cohésion nationale.** Et des bénéfices induits d'ores et déjà éprouvés : insertion professionnelle, développement de la culture de l'engagement civique, lutte contre les discriminations/vivre ensemble, services rendus aux populations et territoires

7. Inscrit dans une loi d'orientation et de programmation, fixant l'objectif de toucher **1 jeune sur 2 d'ici la fin du quinquennat 2027-2032**, soit 350 000 jeunes par an.

8. Un dispositif piloté par une **instance interministérielle *ad hoc*** rattachée au premier ministre impliquant tous les ministères, les collectivités territoriales et plus globalement toute la société civile.

9. Avec des **structures d'animation sectorielles pour les 5 grands enjeux de société** décidés tous les 5 ans par le parlement après avis du CESE (dont la solidarité envers les seniors et la transition écologique)

10. **Au niveau local, une animation reposant** sur les associations, les communes et groupements de communes, les départements et régions.

>>> À QUOI RESSEMBLE CONCRÈTEMENT UN SERVICE NATIONAL CITOYEN DE 8 MOIS :

3.1. LE PARCOURS D'UN JEUNE

ENTRÉE DANS LE DISPOSITIF

Le dispositif repose sur un principe d'universalité équitable. Chaque jeune, entre 16 et 25 ans (30 ans en situation de handicap), est appelé à effectuer une période d'engagement de 8 mois au service de la société. Pour la majorité, cette période intervient après le baccalauréat ; pour les jeunes en situation de décrochage, elle peut être anticipée afin de constituer un levier de remobilisation ; pour d'autres, elle peut s'inscrire entre la licence et le master, ou à l'issue.

Il convient donc de prévoir, de structurer et d'organiser 3 temps forts d'information des jeunes :

1. En 3e au collège, afin que les jeunes qui quitteront le collège en cours de lycée, ou les jeunes partant en cursus de formation CAP/BEP puissent tous avoir l'information et se projeter ;
2. Lors des Journées Défense et Citoyenneté (16 ans), et en 1re et terminale pour que les jeunes bacheliers intègrent tous la période de service de l'intérêt général et du bien commun comme année de césure post bac « naturelle » avant d'engager des études supérieures éventuelles ;
3. À l'université pour les étudiants de L3 notamment, afin que ceux qui n'auraient pas déjà fait leur service y pensent comme année de césure entre la licence et le master, ou entre le master et la vie professionnelle.

L'expérience française et internationale suffit à démontrer l'importance d'une durée longue (8 mois) pour un Service National Citoyen. Elle répond à un double impératif : d'une part, permettre aux acteurs de l'intérêt général d'accueillir, de former et d'intégrer chaque année des dizaines de milliers de jeunes, afin que leur engagement produise une réelle utilité ; d'autre part donner à ces jeunes le temps de tirer pleinement profit de cette expérience et d'en faire un véritable tremplin pour leur parcours personnel et notamment professionnel.

L'entrée dans le dispositif est précédée d'un entretien d'orientation individualisé permettant d'identifier les aspirations, les compétences et les besoins spécifiques de chaque jeune. Ce principe garantit à la fois l'égalité d'accès et l'adaptation des parcours. L'objectif est d'assurer l'information de 100 % d'une classe d'âge, d'atteindre un taux de participation supérieur à 50 % d'ici 2032 (avec l'ambition de progresser encore au-delà) et de maintenir un taux de décrochage inférieur à 10 %, avec une attention particulière portée aux jeunes issus des quartiers prioritaires et des zones rurales fragiles.

La période d'engagement de 8 mois constitue le cœur du modèle. Sa durée permet une réelle utilité sociale, l'acquisition de compétences solides et une transformation durable du rapport à la citoyenneté. Elle combine engagement au service de la résilience nationale et des grands enjeux sociaux et environnementaux, apprentissage collectif, et consolidation de la cohésion nationale par l'expérience de la mixité sociale.

Pour assurer cette mixité, il est prévu de mobiliser autant que possible les jeunes en équipes de toutes origines socio-culturelles, et ce quel que soit leur territoire ou leur structure d'affectation. Les missions seront conçues et définies de sorte à être réalisables par un collectif de jeunes, à raison de 2-3 jeunes minimum par mission, sans demande de compétences ou qualification particulière, puisque la mixité imposera une diversité de profils et niveaux scolaires.

INDICATEURS CIBLES





100 % d'une classe d'âge informée du dispositif



Taux de participation supérieur à 50 % d'ici 2032



Au moins 30 % de bénéficiaires issus des quartiers prioritaires ou zones rurales fragiles



Taux de décrochage inférieur à 10 %

3.2. UNE VIE EN ÉQUIPE

L'engagement pour la société ne se vit pas de manière isolée : il se construit volontiers dans l'expérience collective. Le Service National Citoyen recommande ainsi que chaque jeune intègre un groupe avec lequel il partage formation, missions et vie d'équipe, sans que cette modalité constitue une obligation. Cette dimension collective permet d'incarner la cohésion sociale à travers une expérience partagée, de développer l'entraide, la discipline et la coopération, et de créer un sentiment d'appartenance durable à la collectivité et à une génération unie, au-delà des différences d'origines et de projets d'avenir.

Cette mise en action collective, **dans la durée**, est l'un des piliers du modèle : elle transforme l'engagement en expérience fondatrice du vivre-ensemble républicain. Elle développe le pouvoir d'agir, en plaçant les jeunes en situation de construire et de déployer ensemble un projet, dans le cadre des missions qui leur sont confiées, avec l'appui de formations et l'accompagnement par des tuteurs. Les missions individuelles ou en petits effectifs restent possibles lorsque la nature de la mission ou la situation du jeune l'exige, avec un accompagnement adapté pour préserver le lien avec le collectif.

Les groupes de jeunes sont, autant que possible, composés de profils divers (milieux sociaux, origines, niveaux d'étude, territoires d'origine). Cette mixité favorise l'adhésion, la compréhension mutuelle et la solidarité. Elle consolide la capacité à vivre ensemble et prévient les tensions. Son efficacité a été démontrée par les dispositifs existants, notamment le Service civique tel qu'il est pratiqué par Unis-Cité notamment. La mixité n'est pas un objectif symbolique, mais un principe directeur du dispositif, encouragé dans les affectations et les modalités d'organisation des missions. Les jeunes servent dans leurs bassins de vie ou en proximité, ce qui permet de préserver l'ancrage local, de minimiser les coûts et de maximiser l'impact sur les territoires. Une partie de ces jeunes effectuent néanmoins une mobilité hors de leur département d'origine afin de renforcer le brassage territorial. Afin de faire de cette dimension collective une réalité dans les structures d'accueil, une incitation financière de 500 euros par jeune est intégrée à l'hypothèse budgétaire pour les missions organisées en collectif.

INDICATEURS CIBLES DE RÉALISATIONS





100 % des jeunes intégrés dans des équipes mixtes (origine sociale et territoriale)

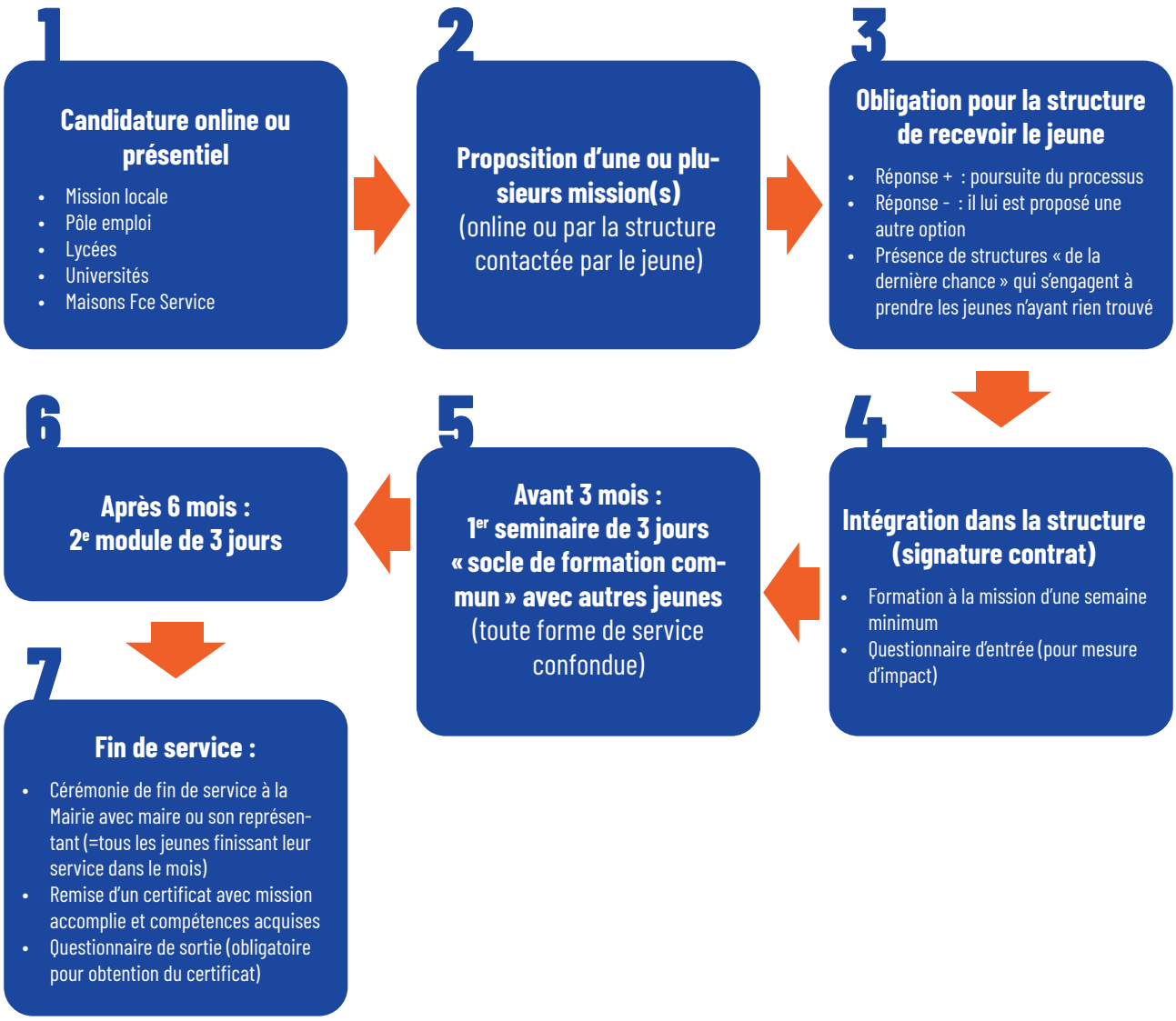


Au moins 20 % de mobilité hors département d'origine



Taux d'engagement dans un projet collectif supérieur à 95 %

3.3. UN PARCOURS DE SERVICE STRUCTURÉ ET FORMATEUR



Les jeunes rencontrant des besoins particuliers bénéficieront d'un parcours complété d'étapes ou d'aménagements *ad hoc*, qu'ils soient mobilisés dans le civil (volet Service Civique) ou auprès des armées (volet service militaire), ou d'autres corps en uniforme. Dans la proposition budgétaire, les organismes d'accueil bénéficient à ce titre d'une aide supplémentaire d'un montant de 2000 € par jeune.

Les jeunes mineurs décrocheurs scolaires bénéficient d'un jour par semaine de remise à niveau sur les savoirs fondamentaux. Cette remise à niveau est orchestrée par les Missions de Lutte contre le Décrochage Scolaire et assurée par des volontaires de la réserve civique de l'Éducation Nationale.

Les jeunes en situation de handicap bénéficient d'une mission aménagée en fonction de leurs besoins, prévoyant l'accompagnement complémentaire nécessaire.

Les jeunes étrangers éligibles au dispositif sur la base du volontariat bénéficient d'un cours de Français Langue Étrangère d'une journée par semaine sur l'ensemble de la durée de leur service. La réalisation d'un Service National Citoyen pourrait faciliter l'obtention de la nationalité française.

3.4. LES MISSIONS

L'engagement citoyen se concrétise là où les besoins se font sentir. À l'image du Service Civique, les jeunes seront déployés au sein d'associations et de services publics (écoles, hôpitaux, CCAS…), au plus près des populations et de leur quotidien.

Le choix appartient aux jeunes : service civil, militaire ou autre corps en uniforme. Certains jeunes pourront accomplir deux missions complémentaires pour développer leur polyvalence.

Le Service National Citoyen porte une ambition collective : mobiliser la jeunesse autour de grandes causes nationales. Fixées tous les cinq ans par le Parlement dans le cadre d'une loi d'orientation et de programmation, après avis du Conseil Économique Social et Environnemental, elles reflètent les attentes de la société civile. Chaque cause est animée par le ministère sectoriel concerné.

Cinq grandes causes sont aujourd'hui pressenties pour les dix à quinze prochaines années dans le cadre des grands défis présentés dans la partie 2 de ce livre blanc :

- **La transition écologique :** autour des cinq grands enjeux (mieux se nourrir, mieux se déplacer, mieux habiter, mieux consommer, mieux protéger le vivant), avec des moyens d'animation et de développement renforcés pour le Service Civique Écologique.
- **La lutte contre l'isolement des seniors et la prévention de la perte d'autonomie :** une réponse à la transition démographique du pays, en consolidant et en démultipliant le Service Civique Solidarité Seniors, déployé depuis 2021.
- **La santé :** prévention y compris en matière de santé mentale, soutien aux aidants (professionnels et familiaux), autosuffisance alimentaire et inclusion des enfants et des adultes en situation de handicap.
- **La réussite éducative :** soutien scolaire dans les établissements et auprès des familles, éducation au numérique et à un usage raisonné des écrans et des réseaux sociaux, apprentissage du vivre-ensemble et lutte contre toutes les formes de discrimination.
- **La résilience collective et la sécurité civile :** solidarité internationale et préparation de la population aux risques contemporains.

Selon les besoins du ministère des Armées, des sapeurs-pompiers et de la sécurité civile, les jeunes pourront également rejoindre les corps en uniforme.

Cet ensemble de missions repose sur un référentiel national indicatif, structuré en grilles de missions-types qui précisent les objectifs, les compétences mobilisées, les partenaires et les résultats attendus. Ce cadre assure un équilibre entre les thématiques, le respect des valeurs de la République et une articulation cohérente avec les compétences locales et les politiques publiques existantes. Il prévient les dérives, garantit une qualité homogène sur tout le territoire et veille à ce que chaque engagement contribue à préparer le pays aux chocs et à renforcer sa résilience collective.

Les 8 mois de Service National Citoyen deviennent enfin un véritable vivier pour les métiers en uniforme et les secteurs en tension. Sur la base du volontariat et en cohérence avec leur projet professionnel, les jeunes pourront par exemple découvrir et s'orienter vers les métiers de la défense, de la sécurité intérieure, de la protection civile, du soin et de l'accompagnement, ou bien encore de l'environnement.

3.5. LE SOCLE COMMUN DE FORMATION POUR UNE GÉNÉRATION RÉSILIENTE

Au sein des huit mois, un socle commun de 10 jours garantit l'égalité d'expérience et de préparation : 6 jours sont consacrés à la formation citoyenne et à la résilience, et 4 jours à des actions collectives et à des temps de brassage entre jeunes engagés dans des dispositifs différents.

Les 6 jours de formation comprennent la formation aux premiers secours (PSC1), la gestion des crises majeures, la sensibilisation aux risques contemporains (usages du numérique et santé mentale, risques écologiques et conséquences sur la santé et la planète), la prévention des violences sexistes et sexuelles, la cybersécurité, la culture institutionnelle et la compréhension des principes républicains, notamment la laïcité et la lutte contre les discriminations. Ils accordent également une place au développement de l'esprit critique, à la culture du débat et à la compréhension des enjeux de souveraineté.

Quels que soient leur territoire de résidence ou leur forme d'engagement (civil, en association, en collectivité, avec parcours aménagé ou non, ou militaire), tous les jeunes sont rassemblés, par territoire, en groupes d'au moins vingt participants pour suivre le même socle commun de 10 jours. Celui-ci consolide la formation civique reçue dans le cadre scolaire et prépare les jeunes à la résilience citoyenne. Cette organisation permet

d'alterner acquisition de connaissances, mise en pratique, coopération et rencontre entre jeunes issus de dispositifs et de parcours différents.

SOCLE COMMUN : 6 jours de formation citoyenne & 2 fois 2 journées d'action collective

Modules obligatoires
mise en œuvre en fonction du dispositif d'affectation

- PSC1
- les valeurs républicaines en pratique (jeux de rôle etc.)
- prévention santé (addictions, dont écrans, prévention santé mentale)
- conduites à tenir en cas de catastrophe naturelle, d'attentat ou de guerre
- Formalisation des compétences acquises
- questionnaire d'entrée et questionnaire de sortie (pour mesure d'impact du SNC)

3e mois

- 2 jours d'action citoyenne collective, brassant des jeunes des différents dispositifs

6e mois

- 2 jours d'action citoyenne collective, brassant des jeunes des différents dispositifs

OBJECTIF : ÊTRE EN CAPACITÉ DE FORMER, DÈS 2032, 350 000 JEUNES PAR AN AUX GRANDS RISQUES CONTEMPORAINS

Ce socle vise à former chaque année les jeunes engagés aux fondamentaux de la protection civile et de la résilience collective. L'évaluation des connaissances en entrée et en sortie permet de mesurer les bénéfices en matière de culture civique et d'adhésion démocratique et l'efficacité de la formation.

INDICATEURS DE RÉSULTATS ET D'IMPACT

100 % — **100 % des participants certifiés sur le socle citoyen**

20 % — **Amélioration de 20 % des connaissances civiques (évaluation entrée/sortie)**

% — **Augmentation mesurable de l'intention de vote et d'engagement associatif**

3.6. LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES

L'un des fondements du modèle repose sur la valorisation effective de l'engagement, à travers un « contrat moral et civique » entre la Nation et ses jeunes : chaque engagement au service du pays ouvre des droits concrets, mesurables et porteurs de sens.

Pour cela, le Service National Citoyen s'appuie sur un outil déjà éprouvé : Diagoriente, plateforme numérique mise en œuvre par l'Agence du Service Civique, qui permet aux jeunes d'identifier, de formaliser et de valoriser les compétences acquises au cours de leur engagement. Il ne s'agit donc pas de créer un nouveau dispositif, mais de généraliser et d'enrichir cet existant pour l'adapter à l'ampleur du Service National Citoyen. Chaque jeune dispose ainsi d'un Passeport Citoyen numérique, construit à partir de Diagoriente et interconnecté au système d'information national, qui assure la traçabilité de ses compétences.

Ce passeport certifie quatre grandes familles de compétences :

- **les compétences civiques :** animation, médiation, éducation aux valeurs républicaines ;
- **les compétences de sécurité et de résilience :** PSC1, prévention, gestion de crise, prévention des problèmes de santé mentale ;
- **les compétences techniques et transversales :** numérique, écologie, logistique, travail en équipe, leadership ;
- **les compétences psychosociales :** esprit critique, prise de décision, résolution de problèmes, connaissance de soi, gestion des émotions et du stress, confiance en soi.

Ce document constitue une référence pour l'orientation, les formations professionnelles, les établissements d'enseignement supérieur et les employeurs publics et privés. Il peut ouvrir droit à une reconnaissance académique pouvant atteindre jusqu'à trente crédits ECTS valorisables dans le supérieur, donnant ainsi un poids académique réel à l'expérience. L'objectif est que 100 % des participants sortent du dispositif avec un portefeuille de compétences certifié et reconnu.

Les groupes de jeunes sont, autant que possible, composés de profils divers (milieux sociaux, origines, niveaux d'étude, territoires). Cette mixité favorise l'adhésion, la compréhension mutuelle et la solidarité. Elle consolide la capacité à vivre ensemble et prévient les tensions. Son efficacité a été démontrée par les dispositifs existants, notamment le Service civique tel qu'il est pratiqué par Unis-Cité notamment. Comme mentionné précédemment, la mixité n'est pas un objectif symbolique, mais un principe directeur du dispositif, encouragé dans les affectations et les modalités d'organisation des missions. Les jeunes servent dans leurs bassins de vie ou en proximité, ce qui permet de préserver l'ancrage local, de minimiser les coûts et de maximiser l'impact sur les territoires. Une part effectue néanmoins une mobilité hors de son département d'origine afin de renforcer le brassage territorial. Afin de faire de cette dimension collective une réalité dans les structures d'accueil, une incitation financière de 500 euros par jeune est intégrée à l'hypothèse budgétaire pour les missions organisées en collectif.

Sur le plan professionnel, les missions réalisées peuvent ouvrir droit à des passerelles vers la réserve opérationnelle ou citoyenne, la sécurité civile. Les employeurs publics et privés seront encouragés, par convention, à valoriser l'expérience de l'année de Service National Citoyen dans leurs recrutements, via un label « Employeur Engagé Service National Citoyen ».

La reconnaissance civique s'incarne dans une cérémonie citoyenne et républicaine, organisée dans chaque ville et coprésidée par le maire et le représentant de l'État. Elle constitue un véritable rite de passage : en franchissant ce seuil, les jeunes quittent le temps de la formation et de l'engagement pour être officiellement accueillis dans la communauté des citoyens engagés. Devant leurs familles, leurs camarades et les élus de leur territoire, ils reçoivent leur Passeport Citoyen et un insigne de service national, symboles d'appartenance et de fierté citoyenne. Ce moment solennel marque l'accomplissement d'une étape de vie et crée une mémoire collective, celle des promotions annuelles, qui relie chaque jeune à une génération unie dans l'engagement.

INDICATEURS CIBLES DE RÉSULTATS ET D'IMPACT À 12 MOIS APRÈS LA SORTIE





70 % des participants en emploi, formation ou études



Réduction de 15 % du taux de NEET parmi les bénéficiaires



100 % des jeunes disposant d'un portefeuille de compétences certifié



Taux de satisfaction employeur supérieur à 80 %

3.7. UNE GOUVERNANCE ARTICULÉE ENTRE ÉTAT ET TERRITOIRES

État

Le dispositif est inscrit dans une loi d'orientation et de programmation et piloté par une instance interministérielle *ad hoc* (haut-commissariat ou agence rattachée au premier ministre), impliquant tous les ministères concernés.

L'État conserve la maîtrise juridique, stratégique et budgétaire du dispositif. Il définit les orientations, coordonne les ministères concernés (Finances, Armées, Intérieur, Éducation, Santé, Jeunesse, Écologie, Travail, Sport, Culture) et assure le pilotage. Cette responsabilité inclut la définition de normes nationales d'encadrement, le contrôle des structures agréées et la garantie que les missions confiées aux jeunes complètent l'action des professionnels sans se substituer à des emplois.

Le modèle repose sur une gouvernance partagée garantissant à la fois cohérence nationale et efficacité territoriale, articulée autour de trois niveaux complémentaires sous la supervision d'une Haute Autorité, bras opérationnel de cette instance interministérielle.

Cette Haute Autorité reprend les missions l'Agence du Service Civique, dont elle constitue l'évolution naturelle, avec des pouvoirs étendus et des moyens accrus à l'échelle du Service National Citoyen. Il ne s'agit donc pas de créer une structure supplémentaire, mais de capitaliser sur l'expérience, l'expertise et les outils d'une agence qui a fait ses preuves dans l'accompagnement de l'engagement des jeunes. Cette Haute Autorité veille à la cohérence d'ensemble, à l'évaluation des résultats et à l'équilibre entre les différents niveaux de responsabilité. Elle associe représentants de l'État, des services publics civils comme militaires, des collectivités et de la société civile.

Collectivités

Les collectivités territoriales constituent le maillon opérationnel essentiel. Elles reçoivent des objectifs de volume proportionnés à leur population et déploient les missions calibrées selon leurs compétences légales (éducation, insertion, écologie, social, santé, culture, sécurité civile). Elles bénéficient de transferts budgétaires conditionnés à la qualité des missions et à la protection des jeunes, pilotent l'organisation du socle commun de formation et organisent des rassemblements de jeunes pour valoriser leurs missions auprès des citoyens et des cérémonies de fin de service et de valorisation républicaine. Cette territorialisation permet d'adapter le dispositif aux réalités sociales et géographiques, tout en renforçant l'innovation des politiques publiques locales et le lien avec la jeunesse sur le territoire.

Encadrement et montée en puissance

La réussite du dispositif dépend de la qualité de l'encadrement. Un corps d'encadrants et formateurs en résilience est constitué à partir des réseaux existants – Service Militaire Volontaire, Service Civique, réserves et structures associatives – et professionnalisé progressivement. Ces encadrants sont directement employés par les structures d'accueil, grâce aux moyens mis à disposition par l'État.

Le dispositif d'encadrement partirait de l'expérience acquise par le Service Civique et par les autres formes de volontariat, dont il reprendrait les compétences éprouvées et les normes d'encadrement. Les formats obligatoires s'inscriraient dans la continuité du Service Civique : tutorat, suivi de mission et participation au socle commun de 10 jours présenté ci-dessus, comprenant les 6 jours de formation citoyenne et à la résilience, dont la formation aux premiers secours (PSC1), et les 4 jours d'action collective et de brassage.

Le ratio cible d'un encadrant pour vingt jeunes garantirait un accompagnement de proximité. Les structures d'accueil bénéficieraient d'un financement socle d'environ **1 000 € par jeune** pour le tutorat, la formation et le suivi de mission. Les jeunes les plus éloignés de l'emploi ou nécessitant un accompagnement renforcé ouvriraient droit à un financement complémentaire de **2 000 € par jeune**, destiné à couvrir les besoins spécifiques d'accompagnement.

Des moyens supplémentaires seraient prévus pour l'accompagnement renforcé des jeunes les plus éloignés de l'emploi ou en situation de vulnérabilité : jeunes sans qualification, jeunes en situation de handicap, jeunes NEETs des territoires QPV ou ZRR. Les structures recevraient à cet effet un financement complémentaire de 2 000 € par jeune pour financer, pour ces jeunes, un tutorat renforcé et un suivi adapté à leurs besoins. Des tiers-lieux de mobilisation citoyenne (espaces de formation, de coordination et d'innovation) structurent le réseau territorial en s'appuyant sur les équipements existants (maisons France Services, internats, foyers de jeunes travailleurs), complétés par une aide à la mobilité pour les zones isolées.



PARTIE 4
L'INCITATION FORTE : LA CLÉ POLITIQUE

>>> Une voie réaliste entre *statu quo* et obligation

4.1. POURQUOI L'OBLIGATION DIVISE

Face à la fragmentation du corps social et à l'urgence des défis contemporains (dégradation de la santé mentale, polarisation de la société, effritement de la cohésion nationale), la tentation d'imposer un Service National Citoyen obligatoire à l'ensemble d'une classe d'âge est politiquement compréhensible, mais très clivante. Elle résonne avec la nostalgie d'un creuset républicain garantissant le brassage universel. Toutefois, érigée en dogme, l'obligation stricte se heurte à un mur de réalités sociologiques et politiques qui menacent la viabilité même du projet.

Le déficit d'acceptabilité sociale

L'instauration d'une obligation universelle présuppose un consensus social qui, aujourd'hui, n'existe pas[16]. La sociologie de la jeunesse contemporaine décrit une génération profondément attachée à l'autonomie, à la quête de sens et à l'horizontalité des engagements. Imposer un Service National Citoyen par la contrainte à une jeunesse déjà traversée par une forte éco-anxiété et un sentiment de précarité reviendrait à ignorer ses aspirations à être actrice de ses choix. L'engagement moderne ne se décrète plus par la contrainte institutionnelle verticale ; il nécessite une adhésion intime au projet proposé.

Étude opinionway 2026

> 62 % des Français préfèrent une formule volontaire plutôt qu'obligatoire.

> 65 % des 16-24 ans préfèrent une formule de volontariat ouverte à tous plutôt qu'un dispositif obligatoire.

Les risques politiques d'une mesure imposée

Sur le plan politique, l'histoire politique française et tout particulièrement l'actualité brûlante de ce mois d'octobre 2026 démontrent que les réformes structurelles touchant au statut de la jeunesse, si elles sont perçues comme des injonctions autoritaires, s'exposent à une cristallisation massive des mécontentements. Instaurer un service obligatoire sans un travail préalable d'adhésion risquerait de transformer ce qui

16. Roger Sue, 2023, « L'individualisation, modèle de socialisation des jeunes », France Forum, 414, pp. 16-18.

devrait être un outil d'unité nationale en un nouveau front de contestation sociale. Pour les décideurs publics, le risque est d'engendrer une fracture durable entre l'État et la jeunesse, ruinant ainsi le capital de confiance indispensable à la conduite des politiques publiques. Une telle mesure, au lieu de rassembler la Nation, créerait en son sein une nouvelle ligne de fracture et des mouvements de défiance, rendant le dispositif politiquement insoutenable sur le long terme.

Des effets strictement contre-productifs sur la citoyenneté

Enfin, au-delà du risque politique, la contrainte produit des effets délétères sur la substance même de l'engagement. Si un service à la collectivité est vécu comme une assignation administrative ou une corvée subie, il se vide de sa dimension éthique et civique. L'histoire de la fin du service militaire obligatoire, marquée par un sentiment de temps perdu, un désengagement moral et une course aux dérogations pour les jeunes hommes les plus favorisés, constitue une mise en garde. Une jeunesse contrainte de participer à des missions de gré ou de force s'investira de façon minimale, entraînant des taux d'absentéisme élevés et une dégradation de la qualité du service rendu aux structures d'accueil. Au lieu de forger un sentiment d'appartenance républicaine, l'obligation mal vécue risque d'engendrer un cynisme durable et un rejet de la chose publique, produisant l'exact inverse du but recherché.

4.2. LES LIMITES DES POLITIQUES INCITATIVES ACTUELLES

À l'opposé du spectre coercitif, l'incitation volontaire a constitué le socle du Service Civique tel qu'il s'est déployé depuis sa création en 2010. Il convient d'en saluer les acquis incontestables : entre 2011 et 2021, le nombre de jeunes entrant en mission de Service Civique chaque année est passé de 12 000 à 88 000, soit une multiplication par sept en dix ans. Le fait d'avoir réussi à mobiliser plus de 10 % d'une classe d'âge (les 16-25 ans) est une preuve irréfutable qu'un désir d'utilité traverse une part importante de la jeunesse française, quand on lui en offre l'opportunité.

Un plafond de verre structurel

Atteindre 10 % d'une génération constitue un succès d'estime, mais demeure mathématiquement insuffisant pour produire les effets macrosociaux décrits dans la deuxième partie de ce livre blanc. En deçà d'une certaine masse critique, la mixité sociale et territoriale, condition *sine qua non* pour retisser le sentiment d'appartenance nationale, reste une promesse inachevée. Le brassage sociologique s'opère à la marge.

Des inégalités d'engagement géographiques et sociales persistantes

Plus préoccupant encore, le volontariat non garanti par l'État génère et reproduit d'importantes inégalités d'accès. La géographie du Service Civique actuel, documentée par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), révèle de profondes fractures territoriales[17]. Si certains territoires fortement mobilisés affichent des taux de pénétration remarquables (36 % des jeunes Guadeloupéens ou 18 % des jeunes dans l'Aisne), la moyenne hexagonale stagne à 9,5 %, chutant même à un niveau de 3 % dans des départements comme la Haute-Savoie.

De surcroît, ce modèle peine à toucher les jeunes les plus éloignés de l'engagement. Les jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), des zones rurales isolées ou les moins diplômés se retrouvent structurellement sous-représentés. Frappés par des asymétries d'information, des freins liés à la mobilité ou un manque d'accompagnement pour constituer un dossier, ils sont victimes d'une forme d'autocensure. L'incitation, lorsqu'elle n'est pas adossée à une garantie d'accueil universelle, tend ainsi à favoriser les jeunes disposant déjà du capital social, culturel ou géographique nécessaire pour s'en saisir.

La fragilité d'un modèle qui dépend des lois de finances

Enfin, la fragilité inhérente des politiques incitatives réside dans leur extrême vulnérabilité aux cycles budgétaires. Le Service Civique demeure une politique discrétionnaire, soumise aux couperets annuels des lois de finances. La décision, dictée par des impératifs d'économies à court terme, de réduire le volume de 88 000 à 72 000 entrées en mission en 2025 en est la démonstration. Lorsque l'engagement citoyen devient une variable d'ajustement budgétaire, la planification stratégique des structures d'accueil est empêchée et un signal délétère est envoyé à la jeunesse. L'incitation relevant de la subvention conjoncturelle, elle ne saurait fonder le socle d'un droit pérenne.

17. Service civique : des variations départementales liées au chômage des jeunes, INJEP, 26 février 2024.

4.3. L'INCITATION FORTE ET ORGANISÉE AUX MOMENTS CLÉS COMME COMPROMIS FÉCOND : L'ENGAGEMENT QUASI-UNIVERSEL SANS CONTRAINTE

Entre l'impasse d'une obligation contraignante, juridiquement et socialement inopérante, et les fragilités d'un volontariat structurellement inégalitaire, il existe une troisième voie : celle d'une incitation forte et organisée, concentrée sur les moments clés des parcours de vie. **Loin d'être un simple compromis technique, ce mécanisme propose un véritable changement de paradigme. Il engage solennellement l'État à garantir à tout jeune qui en fait la demande l'accès à une mission de Service National Citoyen de qualité, effectuée pendant 8 mois au sein d'une structure préalablement agréée. Sa philosophie tient en une formule fondatrice : « l'État n'impose pas, il permet réellement ».**

Une initiative qui maintient la liberté de choix

La force d'une incitation concentrée sur les moments clés du parcours permet de résoudre la tension historique entre liberté et universalité. Elle respecte de manière absolue le libre arbitre de chaque jeune, écartant tout spectre de coercition, tout en rendant cette liberté d'engagement pleinement effective. Jusqu'à présent, l'engagement relevait trop souvent du privilège, réservé à ceux qui détenaient les codes, l'information, ou les ressources matérielles et familiales nécessaires pour franchir le pas. Avec une orientation systématique dès le décrochage scolaire, un avantage visible dans le cadre de l'orientation scolaire à la sortie du bac et un avantage équivalent entre la licence et le master, l'engagement citoyen devient une option réelle, tangible et proposée à chaque jeune au moment où elle a le plus de sens pour lui. La puissance publique se porte garante du fait que cette proposition sera faite à chaque jeune, au bon moment, sans jamais la lui imposer.

Une initiative qui peut convaincre de manière transpartisane

Sur l'échiquier politique, cette approche présente l'avantage d'être transpartisane. En effet, cette incitation forte au Service National Citoyen parvient à réconcilier des familles de pensée de tous les bords de l'échiquier politique. D'un côté, il satisfait les sensibilités libérales, attachées à la liberté individuelle, puisqu'il ne repose sur aucune contrainte. De l'autre, il répond pleinement aux exigences d'équité, de justice sociale et d'universalité portées par les sensibilités républicaines. C'est un modèle qui refuse toute logique de tri ou de ciblage. Il ne stigmatise personne et refuse de classer les jeunes, en s'adressant à la jeunesse dans son entièreté.

Une initiative qui se caractérise par sa simplicité administrative

Sur le plan administratif, la force de ce modèle réside dans sa lisibilité et sa simplicité d'exécution. La bureaucratie cède la place à la fluidité : tout contrat valide, passé entre un jeune volontaire et une association, une collectivité ou une institution agréée dans le cadre du dispositif, rejoint automatiquement le financement socle prévu à cet effet, tout particulièrement lorsqu'il répond à l'incitation forte proposée au moment clé de son parcours — décrochage, sortie du bac, entre licence et master. C'est ainsi que se réduit la frustration liée aux enveloppes budgétaires limitées, aux quotas régionaux, aux tirages au sort ou aux listes d'attente qui freinent aujourd'hui le Service Civique. La promesse est limpide : une orientation forte au bon moment et un accompagnement financé pour tous dans le cadre de ce Service National Citoyen.

4.4. LE PARALLÈLE AVEC L'APPRENTISSAGE

On pourrait objecter que le Service National Citoyen serait trop cher, car l'argent public est une ressource rare. Cependant l'histoire récente montre clairement que lorsque l'État définit et suit une priorité, il trouve les moyens de la servir et de la mettre en œuvre. La politique pour l'apprentissage en offre un excellent exemple et constitue une illustration très concrète de cette réalité. Cette politique a porté des centaines de milliers de jeunes vers l'emploi, fait reculer le chômage des moins de 25 ans et ouvert les portes de l'enseignement supérieur à des jeunes issus des classes populaires qui n'auraient pu s'y engager autrement. Mais elle a eu un prix : les dépenses d'alternance sont passées de 5,5 milliards d'euros en 2018 à 11,2 milliards en 2021, et le coût pour les finances publiques a culminé à 24,1 milliards d'euros en 2024. La Cour des comptes[18] a d'ailleurs alerté sur les éventuels effets d'aubaine : la hausse des entrées en apprentissage tient d'abord aux aides exceptionnelles versées aux employeurs, et à partir du niveau licence, le contrat améliore la qualité de l'emploi sans faire progresser des chances d'insertion déjà élevées.

18. Rapport de la Cour des Comptes, « la formation en alternance », juin 2022

Nous ne contestons pas la pertinence de cet effort. Nous constatons qu'il a été consenti sans que l'on s'effraie de son ampleur. Si l'on a su mobiliser plus de vingt milliards d'euros pour l'insertion professionnelle des jeunes, la question n'est pas de savoir si la Nation en a les moyens, mais si elle juge l'engagement civique de sa jeunesse digne du même effort, et d'un investissement mieux ciblé.



PARTIE 5
IMPACTS ATTENDUS

>>> Ce que la France y gagnera

L'instauration d'un Service National Citoyen ne relève pas de la politique compassionnelle ou de la simple dépense de guichet. Il s'agit d'un investissement stratégique dans le capital humain et social de la Nation, dont les retours se mesurent sur plusieurs horizons temporels. Le premier d'entre eux, le plus immédiat et le plus documenté, concerne la transformation de la trajectoire de vie des jeunes eux-mêmes.

5.1. POUR LES JEUNES, UN GRAND PAS VERS L'AUTONOMIE CITOYENNE

Les effets positifs d'une année de Service National Citoyen sur les premiers concernés recoupent les besoins identifiés dans la deuxième partie de ce livre blanc :

Une réponse structurelle et non médicalisée à la crise de la santé mentale

Face au choc subi par la santé mentale des jeunes, une année de service accessible à tous constituerait une réponse préventive et non médicalisée efficace. L'engagement permet en effet de briser la spirale de l'isolement numérique et social : il ancre le jeune dans un collectif bienveillant et le mobilise sur des actions porteuses de sens. Le jeune passe ainsi du statut de spectateur inquiet à celui d'acteur de la solution.

L'acquisition accélérée de compétences psychosociales et d'autonomie

Les volontaires en Service Civique décrivent systématiquement leur service comme un accélérateur de maturité. Confrontés à des réalités sociales souvent inconnues (précarité, handicap, urgence écologique), ils développent des compétences psychosociales.

La sécurisation de l'insertion et de l'orientation

Sur le plan économique, le Service National Citoyen agirait comme un puissant vecteur d'insertion, particulièrement pour les profils que le marché du travail tend à marginaliser. Près de 70 % des employeurs considèrent aujourd'hui le Service Civique comme une forte valeur ajoutée sur un CV[19], valorisant des capacités devenues cruciales : la coopération, l'intelligence émotionnelle, l'autonomie et l'adaptabilité.

Un déclencheur d'engagement durable

L'engagement appelle l'engagement. Une première expérience formelle, si elle est valorisante et bien accompagnée, forge une habitude citoyenne pérenne, en particulier chez les jeunes les plus défavorisés[20]. C'est un apport important à l'heure où le tissu associatif français souffre d'une érosion et d'un vieillissement préoccupants de ses forces bénévoles adultes.

19. L'expérience « Service Civique » séduit les DRH, Unis-Cité, 06.12.2024.
20. La France associative en mouvement, octobre 2025.

5.2. POUR LA SOCIÉTÉ, UNE COHÉSION RESTAURÉE

Au-delà de la trajectoire individuelle du volontaire, la généralisation du Service National Citoyen, portée par une incitation forte aux moments clés, agit comme un puissant levier de transformation macro-sociale. Dans un pays fracturé par les replis identitaires, les inégalités territoriales et une défiance endémique envers les institutions, cette généralisation de l'engagement se positionne comme l'une des rares réponses systémiques à la déliquescence du lien social. Elle permet notamment :

- **La refondation de la cohésion nationale par le « faire ensemble ».** La société française souffre aujourd'hui d'une polarisation aigüe, souvent décrite par les sociologues comme une forme d'« archipélisation » où les différents groupes sociaux cohabitent sans se rencontrer. À l'issue de la scolarité obligatoire, il n'existe quasiment plus d'espaces laïcs et républicains capables de faire converger des jeunesses aux destins sociaux divergents. Le Service National Citoyen comble ce vide institutionnel. L'exigence de mixité sociale et territoriale au sein des équipes de volontaires permet un creuset qui force la rencontre.

- **La construction d'une résilience collective face aux polycrises.** L'horizon de la décennie 2030 est marqué par une accumulation inédite de risques systémiques, dérèglements climatiques extrêmes, menaces sanitaires, instabilité géopolitique et vulnérabilités numériques. L'État central, aussi puissant soit-il, ne peut plus absorber seul ces chocs sans le concours actif de la population. L'instauration d'un socle commun de 10 jours, composé de 6 jours de formation citoyenne et à la résilience, et de 4 jours d'action collective et de brassage, permettrait d'irriguer le corps social de nouvelles compétences : premiers secours, protocoles de réaction aux crises, cybersécurité, coopération et capacité d'action collective. Le Service National Citoyen s'impose ainsi comme l'un des vecteurs de sécurité civile les plus efficaces, transformant des centaines de milliers de jeunes en acteurs de premier niveau lors des crises à venir.

- **La redynamisation indispensable de la vitalité associative.** Le tissu associatif français, pilier de notre modèle social, se trouve aujourd'hui sous une tension extrême face à la contraction des financements publics locaux comme nationaux et aux difficultés chroniques de recrutements. Un afflux massif de jeunes engagés, dotés d'une indemnité garantie par l'État, bien formés et encadrés, viendrait revivifier ces structures. Ces associations assurent au quotidien une part considérable des missions de cohésion sociale, l'aide à domicile pour le maintien des aînés, le soutien scolaire dans les quartiers prioritaires, les maraudes, la protection de la biodiversité locale, que ni la puissance publique par manque de moyens, ni le secteur marchand par manque de rentabilité, n'assument aujourd'hui.

5.3. POUR L'ACTION PUBLIQUE, UN INVESTISSEMENT SOCIAL

L'instauration d'un Service National Citoyen doit être analysée comme un investissement dont la rationalité économique repose sur l'évaluation rigoureuse de la valeur créée pour la collectivité face au coût de l'inaction :

Des coûts évités pour la solidarité nationale

Le premier impact mesurable pour l'État réside dans la mécanique des « coûts évités ». Chaque jeune qui s'éloigne des trajectoires de précarité ou de souffrance représente une économie directe pour les finances publiques, en particulier sur les fronts de l'insertion scolaire, de la lutte contre le chômage et l'exclusion, mais également dans le combat pour la santé mentale.

Des politiques publiques plus préventives

Le Service National Citoyen dote l'État d'une ingénierie préventive sans équivalent. Il consolide les ressources psychiques des jeunes avant que la vulnérabilité ne s'installe, et il tisse des liens de solidarité avant que les fractures sociales ne se cristallisent. Par ailleurs, la constitution d'une génération formée aux risques confère à cette politique une grande valeur assurantielle. L'impact sur la résilience collective face aux crises climatiques ou sanitaires, couplé à la restauration de la cohésion nationale, permet à l'État d'anticiper les chocs plutôt que de les subir.

En agrégeant l'ensemble des besoins satisfaits par cette généralisation, une première modélisation macroéconomique démontre un « retour sur investissement » d'une réelle ampleur. En phase de montée en charge (2027-2032), l'investissement public atteint environ 3,4 milliards d'euros par an pour un objectif d'1 jeune sur 2 (soit 350 000 jeunes par an).

Or les études pour mesurer impact social par l'association AND SC2S qui porte le Service Civique Solidarité Senior en France, sur les seniors accompagnés et sur les jeunes en Service Civique qui ont été réalisées par le laboratoire E&MISE de l'ESSEC en 2023

et 2024, ont mis en évidence un retour social sur investissement (SROI) de 6,44, en calculant les coûts évités pour la collectivité grâce à ce Service Civique et la valeur sociale créée pour les jeunes comme pour les seniors par les actions déployées pendant 8 mois. Ceci signifie que pour 1 € dépensé, la valeur sociale créée s'est montée à 6,44 €. Ces chiffres illustrent le potentiel considérable d'effet de levier du Service Civique.

Ainsi, en régime de croisière, avec l'ambition de toucher deux tiers d'une classe d'âge à horizon 2040, une première modélisation macroéconomique permet de mettre en évidence un potentiel encore supérieur : face à une dépense publique estimée à environ 6 milliards d'euros, la valeur sociale créée sous forme de ressources supplémentaires et de coûts pour la collectivité pourrait atteindre 83,3 milliards d'euros, soit un solde de 77 milliards d'euros par an pour les finances publiques et la collectivité, représentant l'équivalent d'environ 2,5 % du PIB.

On peut considérer, en première analyse et sur la base d'estimations qui devront être affinées, mais qui proposent des ordres de grandeur intéressants, que cette création de valeur peut s'articuler autour de 4 axes :

- **Les coûts évités :** impact sur la santé mentale (réduction de 10 % des troubles, soit un gain de 16 Mds€ par an), sur l'orientation (de l'ordre de 1,75 Mds€) et l'insertion professionnelle (de l'ordre de 1,55 Mds€)[21].
- **Les bénéfices de l'accroissement des compétences psychosociales et de la confiance des jeunes (45 Mds€)** des travaux de Y. Algan et P. Cahuc (2007) démontrent qu'un alignement de la confiance des Français sur les standards suédois augmenterait le PIB de 5 %. On peut retenir comme hypothèse prudente que le brassage du Service National Citoyen permet de tabler sur une hausse de 1,5 % de la richesse nationale[22].
- **Le service direct rendu aux territoires (11 Mds€) :** ce chiffre correspond à la valorisation économique (au SMIC) des millions d'heures d'intérêt général effectuées par les volontaires.
- **Le sursaut de l'engagement associatif (3 Mds€),** obtenu en appliquant une hausse de 10 % au volume horaire global actuel des bénévoles (valorisé au SMIC), le service agissant comme le premier déclencheur d'engagement durable[23].

L'instauration d'un Service National Citoyen constitue ainsi un investissement social : pour les jeunes, pour la société et l'action publique. Il est crucial de résister aux logiques de court terme et de réaliser cet investissement.

21. Méthode : 76 % des NEETs avant un Service civique chez Unis-Cité sont en formation ou en emploi après leur Service. Part des NEETs chez les 15-29 ans : 14,5 %. Coût Eurofound (2011, actualisé) : 16 500 € par NEETS.
22. Méthode : Les jeunes en SC travaillent en moyenne entre 24 et 35 h par semaine (29,5 h semaine en moyenne, avec 2/3 de ce temps dédié à l'apprentissage, donc 20h/semaine productives) - 3,5 semaines par mois pendant 8 mois - SMIC Chargé 12,35 €/h (vs 2,1 mds Goodwill 3571 € sur la durée du SC par jeune pour 600 000 jeunes).

23. Méthode : le chiffre est obtenu en appliquant une hausse de 10 % au volume horaire actuellement effectué par les bénévoles au sein des associations, valorisé au SMIC.


COLIS
ALIMENTAIRE

PARTIE 6
CONDITIONS DE RÉUSSITE

>>> Les lignes rouges à ne pas franchir

Pour être un investissement social pertinent, l'instauration d'une année de Service National Citoyen doit respecter un certain nombre de lignes rouges. Ce cadre vise explicitement à répondre aux objections légitimes — coût, efficacité, risques de dérive — en garantissant un retour sur investissement mesurable pour l'argent public engagé.

6.1. UN BUDGET MAÎTRISÉ

L'objectif du dispositif est d'atteindre 1 jeune sur 2 (350 000 jeunes par an) d'ici la fin du quinquennat 2027-2032, avec l'ambition de progresser encore au-delà. Au coût observé par Unis-Cité pour chaque jeune, cette montée en charge suppose un investissement de l'État de l'ordre de 3,7 Mds€ par an à horizon 2030 (indemnité des jeunes, moyens aux structures d'accueil pour les former), à mettre en regard des montants investis chaque année dans l'apprentissage, oscillant entre les années entre 15 et 20 Mds€ depuis 2019.

Ce niveau de dépense peut apparaître significatif : il doit donc être rigoureusement justifié par ses effets mesurables. Le Service National Citoyen ne pourra s'inscrire durablement dans les finances publiques que s'il démontre sa capacité à produire des bénéfices tangibles — sociaux, économiques et civiques — supérieurs à son coût.

Il reviendra à des structures publiques (comme la Cour des comptes) de contrôler systématiquement l'usage des fonds publics, et à la Haute autorité du Service National Citoyen d'allouer les ressources en fonction de la performance, en conditionnant une partie des financements à des résultats objectivés.

6.2. LA QUALITÉ DES MISSIONS

La Haute autorité chargée de la supervision du dispositif devra notamment contrôler les structures d'accueil pour examiner la qualité des missions confiées aux jeunes et leur conformité aux normes fixées pour l'ensemble du dispositif, en exigeant des preuves de leur impact et de la satisfaction des jeunes comme des bénéficiaires.

6.3. LA NON-SUBSTITUTION À L'EMPLOI

Le Service National Citoyen ne peut en aucun cas devenir une main-d'œuvre à bas coût venant se substituer à des emplois existants ou à pourvoir. Une telle dérive fragiliserait à la fois le marché du travail et la légitimité du dispositif.

Dans le cadre du contrôle des missions exercées, la Haute autorité s'assurera de leur non-concurrence à l'égard d'acteurs économiques locaux, de façon à éviter la substitution du Service

National Citoyen à l'emploi. La Haute autorité pourra décider de retirer son agrément à une structure d'accueil directement en concurrence avec une entreprise locale.

6.4. LA QUALITÉ DE L'ENCADREMENT ET DE LA FORMATION

Parce qu'ils recevront des financements publics, les acteurs de la formation et de l'encadrement des jeunes en Service National Citoyen devront impérativement être certifiés (sur la base de référentiels clairs et nationaux) et la qualité de leurs actions contrôlée par la Haute autorité.

6.5. LA RÉALITÉ DE LA MIXITÉ SOCIALE

La mixité territoriale du dispositif sera contrainte par ses prérequis financiers : coûts de transports et de logement principalement. La mixité sociale, en revanche, doit être une donnée structurante de chaque groupe de jeune engagé. Chaque structure accueillante devra indiquer à la Haute autorité, chaque année, les preuves de la mixité sociale des groupes accueillis : composition sociale des cohortes, critères de recrutement favorisant la diversité, mise en place de mécanismes correctifs en cas de déséquilibre.

6.6. LA RIGUEUR DU PILOTAGE ET DE L'ÉVALUATION

La Haute autorité est amenée à jouer le rôle de gendarme du Service National Citoyen. Interventionniste, elle doit retirer son agrément à toute structure qui enfreindrait le cahier des charges national. Elle rendra chaque année des rapports thématiques et un rapport annuel indiquant le suivi financier, social et moral du Service National Citoyen, pour rendre compte de l'utilisation des fonds publics, mettre en valeur les résultats atteints, faire connaître les éventuelles dérives et les ajustements nécessaires.

Elle pourra allouer une part des financements à des structures d'accueil qui auront démontré l'impact social des missions, les effets sur les trajectoires des jeunes et la qualité opérationnelle de leur offre.

Enfin, pour garantir la crédibilité du dispositif, ces évaluations devront être complétées par des audits indépendants et des partenariats académiques pour réaliser des évaluations.

Une mesure d'impact commune sera mise en place pour tout le dispositif, quel que soit le territoire ou le champ de service du jeune (militaire, civil, etc.), sur le modèle de ce qui été mis en place pour le Service Civique Solidarité Senior (SC2S).

Cette mesure d'impact mesurera 2 éléments :

1. L'impact du Service National Citoyen sur les jeunes, via :

> Un questionnaire au début et un questionnaire à la fin du service, complété, pour un pool aléatoire de jeunes, d'un questionnaire 1 an après.

> Une évaluation, à travers ces questionnaires, de l'impact du Service National Citoyen sur 4 volets : le développement personnel, le développement de compétences transversales, le développement de compétences techniques transférables en milieu professionnel, et le renforcement de l'esprit de tolérance.

2. L'impact des jeunes du Service National Citoyen sur la société, via :

> Un questionnaire de fin de service dispensé aux jeunes sur leur analyse de l'impact sociétal qu'ils considèrent avoir eu grâce à leur service,

> Des questionnaires renseignés par toutes les structures d'accueil (pour évaluer l'impact des jeunes sur leurs bénéficiaires, mais aussi sur leurs professionnels), et par un pool aléatoire de bénéficiaires des actions des jeunes.

Ces mesures d'impact seront utilisées pour faire évoluer le dispositif au fil du temps, afin de l'améliorer et de « piloter à l'impact », c'est-à-dire revoir le dispositif pour en maximiser l'impact, au regard de l'ensemble des objectifs qui lui auront été fixés.

Le retour social sur cet investissement pourra alors être calculé de façon rigoureuse en identifiant tous les coûts évités à la collectivité et en établissant la valeur sociale créée pour les jeunes et les bénéficiaires des actions, déployées par les volontaires dans le cadre des missions qui leur auront été confiées.

PARTIE 7
UNE OPPORTUNITÉ POLITIQUE À SAISIR

>>> 2026-2027 : faire entrer l'année de Service National Citoyen dans le débat national

7.1. POURQUOI LE MOMENT PRÉSIDENTIEL EST DÉCISIF

En France, l'élection présidentielle est la caisse de résonance du débat public. Elle offre aux idées une plateforme unique et un tremplin vers leur traduction en réalité.

La place des jeunes dans la société française va constituer un point nodal du débat présidentiel, comme l'actualité de cet automne 2026 le démontre. Le désengagement politique des 18-24 ans, visible aux chiffres de la participation des dernières élections municipales (56 % d'abstention au premier tour contre 44 % au niveau national), est rapporté par un certain nombre d'analystes et d'acteurs à une cause de fond : le faible pouvoir de faire que les programmes et équipes politiques donnent aux jeunes[24]. Les jeunes sont vus ou bien comme victimes des crises, ou bien comme masse à mobiliser (notamment dans un impératif productif) : mais les clés de l'avenir leur sont rarement données. C'est précisément ce que le mouvement social à l'œuvre au moment où l'on finalise ce livre blanc tend à montrer : il est temps de leur donner un rôle plus déterminant !

Un projet politique qui inclurait l'activation et l'autonomisation de la jeunesse au service de tâches d'intérêt général, et qui exprimerait sa confiance dans la capacité de faire, d'inventer et de s'engager des jeunes, échapperait à cette logique d'objectivation. En proposant aux jeunes d'être sujets de l'avenir collectif, il susciterait une mobilisation inédite. De même que la jeunesse constitue une réserve d'engagement inexploitée, elle recèle un potentiel politique dormant depuis plusieurs décennies, qui commence à s'éveiller.

24. « Élections municipales 2026 : "Comment reprocher aux jeunes de déserter un système qui ne leur donne pas les clés pour agir ?" », Le Monde, 12 mars 2026.

7.2. UN RENOUVELLEMENT DU DÉBAT PUBLIC

Le débat présidentiel s'oriente déjà vers les thèmes de la fragmentation du corps social (insécurité, crispations identitaires), du déséquilibre économique (retour de la désindustrialisation, retard technologique croissant) et budgétaire (choc démographique, crise durable des finances publiques). L'instauration de l'année de Service National Citoyen offre une réponse nouvelle à ces enjeux, en proposant une vision de l'identité collective et de la cohésion sociale comme cimentée par l'action, un vecteur d'activation et de subjectivation de la jeunesse qui dépasse l'impératif de l'insertion économique, enfin une forme d'investissement social qui va au-delà des logiques de court terme.

Cette proposition fait souffler un vent nouveau sur le débat public, sans nier l'existence des problèmes qui l'agitent d'ores et déjà.



CONCLUSION
FAIRE DE L'ENGAGEMENT UN BIEN COMMUN

Synthèse

Le présent livre blanc propose l'instauration d'un Service National Citoyen d'une durée de 8 mois, volontaire, mais fortement incitatif aux moments clés du parcours des jeunes (décrochage scolaire, sortie du bac, entre licence et master). Chaque jeune ayant trouvé une structure d'accueil pour l'exercice de missions d'intérêt général se verrait indemnisé, et la structure financée pour son accueil.

Le service comprendrait un socle commun de 10 jours, composé de 6 jours de formation citoyenne et à la résilience, et de 4 jours d'action collective et de brassage, articulé avec 8 mois d'engagement dans des missions réparties sur cinq axes allant de la solidarité à la protection civile, en passant par le soutien aux professionnels de santé.

L'instauration d'un tel dispositif permettrait à la société française de réaliser un investissement social : il accroîtrait l'autonomie des jeunes, leur santé mentale et leur insertion socio-économique, évitant des coûts sociaux importants à la collectivité. Il insufflerait à la vie collective un élan nouveau.

Le système serait co-piloté par l'État, les collectivités territoriales et les structures d'accueil. Une Haute autorité assurerait son déploiement opérationnel et le suivi de la qualité de l'encadrement offert par les structures d'accueil.

Vision à 15 ans

En 2040, les deux tiers des jeunes d'une classe d'âge se retrouvent dans une année de service à la collectivité. C'est devenu un rite de passage, une attente pour les plus jeunes, un souvenir dont parlent régulièrement les plus âgés.

Le regard sur la jeunesse a changé : elle est vue comme un âge de ressources, d'invention de solutions, d'enthousiasme et d'engagement au service de la société. La société française a rajeuni, non pas en termes démographiques, mais dans la confiance qu'elle accorde aux plus jeunes.

Des problèmes jadis endémiques de la jeunesse française (anxiété généralisée, difficultés d'orientation et d'insertion) sont endigués. Les crises se sont multipliées et aggravées, mais la collectivité nationale s'est soudée. Elle a dégagé des ressources morales pour inventer son avenir.

Cette vision n'a rien d'inconsidéré. L'investissement nécessaire pour la faire advenir est 3 fois inférieur à ce que la Nation consacre chaque année à une autre de ses politiques en faveur de la jeunesse – la politique d'apprentissage. Le retour sur investissement serait de l'ordre d'un pour dix.

Ne laissons pas les craintes de court terme nous aveugler. Au contraire, dans les difficultés qui s'accumulent sur notre société, ayons l'audace de grandes solutions. L'institution d'un Service National Citoyen, universel dans son ambition et incitatif dans sa méthode, en est une. Nous appelons les forces politiques à se saisir de cette opportunité d'offrir à la jeunesse une perspective d'émancipation au service de l'intérêt général.

BUDGET DE LA MONTÉE EN CHARGE

CHARGES	2028	2029	2030	2031	2032
Indemnités versées aux jeunes *(700 €/mois/jeune - 10 mois)*	1 050 000 000 €	1 400 000 000 €	1 750 000 000 €	2 100 000 000 €	2 450 000 000 €
Indemnité logement *(base 10 % des jeunes : 300 €/mois/jeune)*	45 000 000 €	60 000 000 €	75 000 000 €	90 000 000 €	105 000 000 €
Couverture sociale/retraite *(235 €/mois/jeune)*	352 500 000 €	470 000 000 €	587 500 000 €	705 000 000 €	822 500 000 €
Soutien tutorat structures d'accueil *(1 000 €/jeune)*	150 000 000 €	200 000 000 €	250 000 000 €	300 000 000 €	350 000 000 €
Soutien complémentaire jeunes éloignés *(1/4 des jeunes : +2 000 €/jeune)*	75 000 000 €	100 000 000 €	125 000 000 €	150 000 000 €	175 000 000 €
Incentive missions collectives *(base 500 €/jeune - base 2/3 des jeunes)*	50 000 000 €	66 666 667 €	83 333 333 €	100 000 000 €	116 666 667 €
Socle commun de formation et d'actions collectives *(10 jours - 50 €/jour/jeune)*	75 000 000 €	100 000 000 €	125 000 000 €	150 000 000 €	175 000 000 €
Soutien associations d'animation sectorielle *(base 5 secteurs- 15 M€/structure)*	75 000 000 €	75 000 000 €	75 000 000 €	75 000 000 €	75 000 000 €
Animation régionale *(13 régions - 2 M€ par région)*	26 000 000 €	26 000 000 €	26 000 000 €	26 000 000 €	26 000 000 €
Pilotage et communication nationale *(15 %)*	67 700 000 €	85 133 333 €	102 566 667 €	120 150 000 €	137 633 333 €
Total charges	**1 966 200 000 €**	**2 582 800 000 €**	**3 199 400 000 €**	**3 816 150 000 €**	**4 432 800 000 €**
Coût moyen du SNC par jeune	*13 108 €*	*12 914 €*	*12 798 €*	*12 721 €*	*12 665 €*

LA MONTÉE EN CHARGE 2028-2032 : Cible 50 % de la classe d'âge

2028
150 000 jeunes
- 120 000 SC
- 5 000 SNV
- 10 000 SMA/SMV
- 15 000 vol international (CES, VSI jeunes...)

2029
200 000 jeunes
- 160 000 SC
- 10 000 SNV
- 10 000 SMA/SMV
- 20 000 vol international (CES, VSI jeunes...)

2030
250 000 jeunes
- 190 000 SC
- 20 000 SNV
- 15 000 SMA/SMV
- 25 000 vol international (CES, VSI jeunes...)

2031
300 000 jeunes
- 220 000 SC
- 30 000 SNV
- 20 000 SMA/SMV
- 30 000 vol international (CES, VSI jeunes...)

2032
350 000 jeunes
- 255 000 SC
- 40 000 SNV
- 20 000 SMA/SMV
- 35 000 vol international (CES, VSI jeunes...)

SC : Service Civique // SNV : nouveau service national militaire (10 mois) // SMA : service militaire adapté (outre mer) // SMV : service militaire volontaire (equiv. SMA en métropole CES : corps européen de solidarité // VSI : volontariat de solidarité internationale (6 à 24 mois).

Contacts

Nathalie Hanet, directrice générale
nhanet@uniscite.fr

Laure Frugier, directrice de la communication
lfrugier@uniscite.fr

Siège national

21 Boulevard Ney - 75018 Paris
01 53 41 81 43
uniscite.fr

Copyright photos : Sullivan Baret, Benjamin Gunther, Timothé Makele, Arnaud Robin

Création graphique : Ophélie Rigault

UnisCité

Cofinancé par l'Union européenne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

SERVICE CIVIQUE
Une mission pour chacun au service de tous